

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT RGCA21-10-0001**  
**RÈGLEMENT RGCA21-10-0002**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution et les règlements suivants :

RGCA21-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2021);

RGCA21-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2021) (0,1475 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière);

Ces règlements entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et sont déposés au bureau de la secrétaire d'arrondissement où ils peuvent être consultés.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 9 décembre 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate